



Mardi 1^{er} juillet 2008

Atelier de 14h30 à 17h00

**à Sciences Po – Salle Goguel bis
27 rue Saint-Guillaume – 75007 Paris**

Réunion de travail

***L'aide financière aux pays en développement dans le futur accord
sur le climat :***

Quels enjeux ? Quelle gouvernance pour quelle architecture ?

1. Cadre général

La question des nouveaux moyens financiers que les pays développés décideront d'accorder aux pays en développement en matière de changement climatique sera un élément clef de la négociation finale du régime post-2012.

Depuis quelques années, les initiatives financières tendent à se multiplier – à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre de la convention climat – répondant autant à la priorité donnée au défi climatique depuis quelques années qu'à une vision commune des besoins et des réponses à y apporter. La création en cours de deux fonds nouveaux climat par la Banque mondiale marque un pas supplémentaire dans la remise en question implicite ou explicite du modèle qui avait dominé jusqu'au début des années 2000, caractérisée par la mise en place d'un mécanisme financier commun aux différentes conventions de Rio et appuyé sur le Fonds pour l'Environnement Mondial.

C'est donc bien une nouvelle approche en termes d'architecture multilatérale qui est en train d'émerger, mais qui se caractérise plutôt aujourd'hui par sa fragmentation et par un faible consensus sur l'objectif à atteindre.

Ces évolutions s'inscrivent enfin dans un contexte marqué par la montée en puissance des mécanismes de marché et conduisent à reconsidérer les rôles de l'aide publique et des instruments de marché dans le financement des coûts de la lutte contre le changement climatique et des politiques d'adaptation.

Face à ces enjeux, différentes options commencent à se dessiner et traduisent des visions assez divergentes, y compris au sein des pays de l'OCDE et entre pays européens.

Cette réunion vise à contribuer à la réflexion conduite en France en privilégiant :

- Un diagnostic partagé de la situation actuelle
- Une clarification des enjeux pour le régime post-2012

2. Ordre du jour (provisoire – au 23 juin 2008)

- *Accueil des participants et cadrage général par **Laurence Tubiana**, directrice de l'Iddri*
- *L'aide aux pays en développement dans le domaine du changement climatique : situation actuelle et tendances d'évolution*
 - présentation par **Gilles Moynet** (WWF France) des principales conclusions de l'étude ODI commandée par le WWF sur les nouveaux financements internationaux de l'environnement et du climat
 - tour de table et discussions sur l'architecture actuelle, les questions soulevées par les différentes initiatives multilatérales et bilatérales et l'articulation avec les mécanismes de flexibilité.
- *L'aide aux pays en développement dans le contexte du régime post-2012 : les enjeux et les options en présence*
 - présentation par **Catherine Garreta** des principales conclusions de la mission de réflexion qu'elle a conduite auprès du FEM
 - tour de table et discussions sur les grandes caractéristiques du futur régime climatique en matière d'aide aux pays en développement et des différentes options en présence
- *Présentation des pistes de travail de l'Iddri sur le financement de la lutte contre les changements climatiques et le soutien aux PED par **Laurence Tubiana** et **Emmanuel Guérin**.*